

RECOMMANDATIONS POUR UN PARLEMENT EUROPÉEN MOTEUR EN FAVEUR DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



QUELS ENGAGEMENTS CLÉS POUR LES #EE24 ?

- 1** | METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE PERMETTANT D'ALIGNER LES POLITIQUES EUROPÉENNES AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 2** | ASSURER UN SUIVI DE L'IMPACT DES POLITIQUES EUROPÉENNES SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT GRÂCE À DES SYSTÈMES D'ÉVALUATION COMPLETS
- 3** | METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



CAP SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'UE, LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA COHÉRENCE DES POLITIQUES

L'Agenda 2030, adopté en 2015, promeut le développement durable grâce à ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles. Ces ODD couvrent des domaines variés tels que la réduction de la pauvreté, le climat, la biodiversité, l'énergie, l'égalité de genre, etc. La Cohérence des Politiques pour le Développement Durable (CPDD) vise à intégrer les aspects économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance dans les politiques nationales et internationales. Les ODD guident cette approche en utilisant des indicateurs multidimensionnels. Depuis 1996, les États s'efforcent d'adopter la Cohérence des Politiques pour le Développement (CPD) pour aligner leurs politiques avec l'Aide Publique au Développement (APD). En 2015, cette cohérence s'est étendue à tous les aspects du développement durable avec l'Agenda 2030. **L'UE, contrairement à de nombreux États de l'OCDE, se concentre principalement sur la CPD, mais devrait progressivement adopter la CPDD pour répondre aux objectifs globaux.**

Les ODD sont essentiels, étant le seul ensemble mondial d'objectifs pour relever les grands défis à venir, favorisant une économie axée sur le bien-être et la durabilité jusqu'en 2030. **L'UE doit mettre en œuvre la CPDD pour minimiser les impacts négatifs de ses politiques sur les pays partenaires, en utilisant les ODD comme guide.** La CPDD, en particulier, permet de considérer les externalités des politiques européennes lors de leur conception, traitant ainsi les impacts négatifs du modèle économique de l'UE.

Une communication efficace de la CPDD par le Service européen d'action extérieure (SEAE) pourrait améliorer la perception de l'UE dans les pays partenaires et renforcer la confiance des citoyens. Maximiser les impacts positifs de l'UE dans le monde pourrait améliorer les relations avec les pays tiers. De plus, un rapport récent estime que la promotion du commerce durable à l'échelle mondiale, intégrée à la CPDD, pourrait rapporter au moins 133 milliards d'euros par an à l'UE. Ces observations sont le résultat d'une analyse approfondie des méthodologies d'implémentation de la CPDD et sont conformes aux orientations de l'UNEP et de l'OCDE.

1 | METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE PERMETTANT D'ALIGNER LES POLITIQUES EUROPÉENNES AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030, l'UNEP, chargé du suivi de la cible 17.14 (CPDD), insiste sur la nécessité d'institutionnaliser l'engagement politique, tout comme le recommandent l'OCDE et un rapport du Parlement européen de 2022. Deux organes majeurs s'activent sur la CPD au sein de l'UE. Au sein de la Commission européenne (CE), la DG INTPA assume principalement cette responsabilité, mais son rôle n'est pas clairement défini, et ses capacités sont limitées, avec un seul agent à temps partiel travaillant sur la CPD. Le Secrétariat Général (SEC GEN) s'implique davantage, mais son rôle de coordination inter-DG pour intégrer la CPD dans toutes les initiatives de la Commission reste à renforcer, selon une résolution de 2023 du Parlement.

Au Parlement européen, la commission du développement (DEVE) est le principal acteur de la CPD, notamment avec l'arrivée de Mme Janina Ochojska en tant que rapporteure en 2022. Cependant, DEVE manque de ressources pour influencer l'ensemble du Parlement en faveur d'une meilleure application de la CPD, et la sensibilisation des autres commissions est complexe.

Le Parlement a donc appelé à la création d'un "réseau d'intégration de la CPD" en 2023, réunissant des membres de commissions parlementaires et des délégations pour les relations avec les pays en développement, agissant comme points focaux en étroite coopération avec DEVE. Il a également demandé à toutes les commissions d'appliquer systématiquement la CPD dans leurs travaux législatifs et autres. Cette approche vise à renforcer l'engagement envers la CPD dans l'ensemble de l'appareil institutionnel européen.

2 | ASSURER UN SUIVI DE L'IMPACT DES POLITIQUES EUROPÉENNES SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT GRÂCE À DES SYSTÈMES D'ÉVALUATION COMPLETS

La cohérence des politiques pour le développement (CPD) est une obligation légale de l'UE, inscrite dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), qui exige que l'UE intègre les objectifs de coopération au développement dans ses politiques susceptibles d'affecter les pays en développement. Le Consensus européen pour le développement de 2017 souligne l'application de la CPD dans toutes les politiques conformément à l'Agenda 2030, en insistant sur la nécessité d'évaluer l'impact prévu et réel des politiques.

Un rapport parlementaire de 2022 met en lumière l'importance d'analyses préalables à l'identification de domaines prioritaires d'action. Par exemple, le Green Deal, en l'absence de référence à la CPD, peut avoir des externalités négatives dans les pays en développement, selon ce même rapport. Les évaluations d'impact sont cruciales pour la CPD, comme souligné par une évaluation de la Commission européenne en 2018.

Cependant, il existe actuellement une lacune dans le suivi ex-ante et ex-post de l'impact des politiques européennes sur l'Agenda 2030. Une étude parlementaire de 2022 pointe l'absence d'objectifs et d'indicateurs pour suivre la CPD. Malgré les lignes directrices pour une meilleure régulation, les évaluations restent insuffisantes selon la Direction Générale pour les partenariats internationaux (DG INTPA) et une évaluation de 2018.

Le Parlement européen a désormais la capacité de réaliser ses propres évaluations ex ante et ex post, notamment grâce au service de recherche du Parlement européen (EPRS). La DEVE effectue également ses propres évaluations informelles de la CPD, grâce à des études d'impact pertinentes. Mais sa capacité est limitée lorsqu'elle n'est pas chef de file.



3 | METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE AMBITIEUSE EN FAVEUR DE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'efficacité de la CP(D)D requiert un plan stratégique précis avec des objectifs quantifiés, un calendrier, une méthodologie claire, et des indicateurs concrets. Une perspective partagée par des organismes tels que l'UNEP, l'OCDE, et SDG Watch. La résolution de 2023 du Parlement européen, le rapport de 2022, ainsi que le Conseil de l'UE, le Comité économique et social européen, et le Comité des régions, insistent également sur cette nécessité.

Bien que le consensus européen pour le développement de 2017 ait clarifié le rôle de la CPD, il n'a pas suffisamment défini les engagements politiques en faveur de la CPD. Une évaluation de la Commission européenne en 2018 a souligné l'urgence d'une communication officielle de l'UE pour préciser ces engagements, y compris la définition des politiques pertinentes pour la CPD, le rôle des autres DG, la sélection des domaines prioritaires, et la création d'outils appropriés.

L'introduction d'une stratégie claire et la reconnaissance des principes de la CPD dans les traités européens sont cruciales, en particulier alors que le Parlement européen exprime des inquiétudes croissantes concernant le déficit de financement des ODD, passant de 2 500 milliards de dollars à 4 000 milliards de dollars par an en juin 2023.

SOCIÉTÉ CIVILE ET UE : MIEUX COOPÉRER

Les OSC (Organisations de la Société Civile) jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement des politiques publiques en apportant une diversité d'expertises et d'opinions des sociétés civiles aux pouvoirs publics. Elles s'appuient sur leur expérience sur le terrain pour rendre ces opinions audibles. Il est crucial que les OSC soient informées et aient la possibilité d'influencer les politiques publiques, car elles sont en mesure de proposer des solutions concrètes aux problèmes soulevés. Elles soutiennent également le travail parlementaire en participant à des commissions, en contribuant à la rédaction d'amendements et en facilitant la communication entre les eurodéputés et les acteurs et actrices de terrain pertinents. C'est donc à travers leurs propres travaux, mais également en appuyant pour une plus grande participation des OSC dans les travaux du Conseil de l'Union européenne et de la Commission, que les eurodéputés peuvent contribuer à des politiques européennes ne laissant personne de côté.

Enfin, il convient de porter une attention particulière à l'inclusion des organisations de diasporas, des femmes, des enfants et des jeunes, de toute organisation représentative de groupes minoritaires et minorisés, et d'organisations de différentes tailles.



ALLER PLUS LOIN

[Guillaume Lafortune, G. F.-L. \(2022\). Europe Sustainable Development Report 2022. Achieving the SDGs: Europe's Compass in a Multipolar World. Paris: Sustainable Development Solutions Network \(SDSN\).](#)

[Ondřej HORKÝ-HLUCHÁN, Workshop. Enhancing policy coherence for development. Policy Department for External Relations Directorate General for External Policies of the Union, November 2022](#)

[Lauro Panella, M. F.-S. \(2023\). Accroître la valeur ajoutée européenne en des temps de défis mondiaux. Evaluer le coût de la non-Europe \(2022-2032\). Bruxelles: Service de recherche du Parlement européen.](#)

[European Commission, Directorate-General for International Partnerships. Núñez-Borja, C., Baudalet, E., Picarello, T., External evaluation of the European Union's policy coherence for development \(2009-2016\) – Final report. Volume 1, Main report, Publications Office of the European Union, 2022. <https://data.europa.eu/doi/10.2841/31157>](#)

[Parlement européen, \(2023\). European Parliament resolution of 14 March 2023 on Policy Coherence for Development \(2021/2164\(INI\)\).](#)



En partenariat avec



Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

La commission Europe de Coordination SUD rassemble les ONG membres menant des actions de plaidoyer sur des enjeux européens en matière de solidarité internationale, ainsi que les représentantes et représentants de Coordination SUD auprès de CONCORD Europe, la confédération européenne des ONG humanitaires et de développement dont est membre Coordination SUD.

Contact : Nicolas Paris, Chargé de mission Analyse et Plaidoyer paris@coordinateursud.org